

Cannes, le 13 Mai 2003

ASSOCIATION
DES RIVERAINS
DES HESPERIDES ET MOURRE ROUGE



Direction Aménagement Urbanisme
Mairie de Cannes Annexe
Boulevard de la Ferrage
06400 CANNES

A l'attention de Mr CIER

Objet : Marge de reculement rue Esprit Violet Cannes
P.C. 006.02902,0058

Monsieur,

Dans un récent courrier adressé à l'un de nos adhérents (copie ci-jointe) Madame COTTER, Adjointe déléguée à Monsieur le Maire de Cannes, répond qu'aucune marge de reculement concernant la rue E. Violet n'est portée sur le document graphique du POS.

Hors nous avons dans nos dossiers un document (copie jointe) qui montre clairement que la marge de reculement concernant la rue Esprit Violet est bien alignée sur le bâti existant, c'est à dire l'immeuble "Pin de la Danse".

L'adjointe déléguée nous le précisait d'ailleurs dans sa réponse à un recours gracieux en date du 7 mars 2003. (copie ci-jointe).

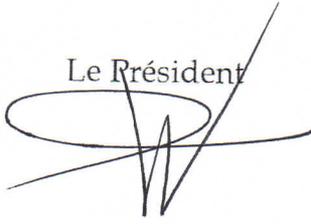
Un permis de construire a été accordé sur cette zone avec une marge de reculement modifiée à la demande de l'architecte mandaté par le promoteur, du projet immobilier.

Nous souhaiterions savoir la date de révision de POS pour ce changement, ainsi que la délibération du conseil municipal qui a approuvé cette modification.

Dans l'attente de votre réponse, et avec nos remerciements anticipés,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations .

Le Résident



Copie à Madame COTTER, Adjointe déléguée à Monsieur le Maire de Cannes

PJ : Lettre Mairie, Madame COTTER du 7 mai 2003
Document graphique POS 2001
Lettre Mairie, Madame COTTER du 7 mars 2003,

"A LA POINTE" 29, avenue des Hespérides 06400 CANNES